



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

omedit
ÎLE-DE-FRANCE

La perfusion à domicile et sa facturation “Perfadom”

Fiches thématiques à destination des pharmaciens d'officine



Novembre 2024

Sommaire

PERFUSION À DOMICILE : INTRODUCTION
ET CONTEXTE

01.

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PARCOURS
"PERFUSION À DOMICILE"

02.

PARCOURS DE LA PERFUSION À DOMICILE
EN VILLE

03.

PERFUSION INTRAVEINEUSE: PRINCIPE ET
DÉFINITIONS

04.

VOIES D'ABORD : PERFUSION (\geq 15 MIN)

05.

MODES D'ADMINISTRATION

06.

FORFAITS PERFADOM

07.

FACTURATION : PRINCIPES GÉNÉRAUX

08.

CAS PRATIQUE

09.

LEXIQUE : TERMES MÉDICAUX ET
ÉLÉMENTS DE VOCABULAIRE

13.

Perfusion à domicile

Introduction et contexte

Perfusion à Domicile :

La perfusion à domicile permet aux patients de recevoir des traitements par perfusion intraveineuse (abord central ou périphérique), sous-cutanée ou péri-nerveuse, à domicile, réduisant ainsi les hospitalisations.

LA PERFUSION À DOMICILE EST UN LEVIER DE :



QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

- Le bon usage des perfusions à domicile permet d'assurer la qualité et la sécurité des traitements administrés à domicile en choisissant le mode de perfusion le plus approprié pour chaque patient.



COORDINATION VILLE-HÔPITAL

- La coordination entre les professionnels de santé à l'hôpital et en ville permet d'assurer une continuité des soins optimale, et d'améliorer la prise en charge des patients en ville après leur sortie de l'hôpital.



AMÉLIORATION DES PRATIQUES

- La réévaluation des pratiques de prescription et le bon usage de la perfusion permet une meilleure adaptation des choix thérapeutiques aux besoins des patients.



EFFICIENCE ÉCONOMIQUE

- Le choix d'un mode de prise en charge équilibré en coût, lorsqu'il est aussi sûr et efficace que d'autres options, permet une prise en charge plus efficiente et réduit les dépenses d'hospitalisation. Ce choix est soutenu par l'Assurance Maladie dans le cadre de l'indicateur national PHEV du CAQES.

La perfusion à domicile fait l'objet d'une facturation appelé "Perfadom"

CIRCULAIRE CIR-3/2022

La circulaire relative à PERFADOM décrit les modalités de mise en œuvre et de facturation des perfusions à domicile. Elle précise les conditions de prise en charge, les types de perfusions admissibles, et les obligations des prestataires de soins

RETROUVER LA
CIRCULAIRE
ICI



01.



Acteurs

impliqués dans le parcours "Perfusion à domicile"

Hôpital



Médecin prescripteur



Pharmacien hospitalier



En cas de médicament rétrocédable
(PRODUITS À PERFUSER)

Patient sortant de l'hôpital avec une PHEV



Infirmier libéral

en charge des soins



Prestataire

Circuit prestataire
(PRESTATIONS ET DM)

Médecin prescripteur "libéral"



Pharmacien d'officine



Circuit Officine-Prestataire
(PRODUITS À PERFUSER, DM ET PRESTATIONS)

Circuit Officine
(PRODUITS À PERFUSER ET DM)

Ville

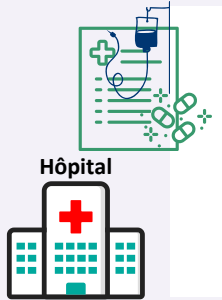
Une meilleure coordination/communication entre les professionnels garantit une meilleure prise en charge du patient à domicile !

Parcours

de la perfusion à domicile en ville

DISPENSATION EN OFFICINE DES PRODUITS À PERFUSER ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ASSOCIÉS

PRESCRIPTION (PHEV)



ARRIVÉE EN OFFICINE

ÉTAPE 2

Conformité de la prescription

(Vérifier la posologie, la concentration, le rythme, le débit, la pertinence du mode d'administration, la durée de la perfusion et la stabilité physicochimique du couple DM/médicament, prise en compte des autres traitements pris par le patient et des éventuelles interactions (DMP))

En cas de "non conformité" identifiée : contactez le prescripteur

ÉTAPE 4

Délivrance au patient ou son représentant

(Délivrer les produits commandés, les informations et les conseils au patient ou sa famille, discussion des modalités de livraison, bonnes pratiques de stockage au domicile, retour des médicaments et DM non utilisés etc.)

Le circuit exposé est celui où le pharmacien d'officine assure toute la dispensation pour la PHEV, à noter que d'autres circuits existent :

- Officine (médicaments)/Prestataire (DM)
- Prestataire (DM)/Hôpital (médicaments rétrocédables)

ANALYSE PHARMACEUTIQUE



ÉTAPE 1

Complétude de la prescription

(Vérifier le renseignement des éléments d'identification du patient, prescripteur, circuit, médicament, solvant, dispositifs médicaux, posologie, voie, rythme et mode d'administration)

Si prescription incomplète : contactez le prescripteur

ÉTAPE 3

Commande des médicaments et produits nécessaires à la perfusion
(Communiquer avec l'IDE libéral...)



ÉTAPE 5

Facturation
(à terme échu de 7 jours)

Choix des forfaits appropriés.



Perfusion intraveineuse

Principe et définitions

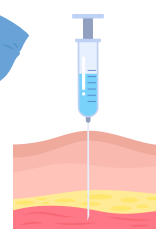
La perfusion = une méthode d'administration de médicaments ou de solutions directement dans la circulation sanguine via une veine pendant ≥ 15 min.



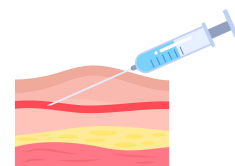
Lorsque les voies SC (injection directe), IM et IVD sont possibles



Voie SC



Voie IM



Voie IVD

Alors il ne s'agit pas de "Perfusion" car l'injection < 15 min

Selon le contexte clinique, le recours à la perfusion peut être justifié lorsque :



Impossibilité de la voie orale (contexte clinique, biodisponibilité défavorable)

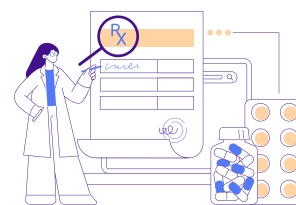


Contre-indication ou inefficacité de la voie entérale dans le cas de la nutrition artificielle



Action "rapide" recherchée (selon l'état du patient)

Le relais IV-voie orale (IV/PO) doit rester un objectif thérapeutique lorsque possible.



Une perfusion IV nécessite un accès vasculaire ou cathéter veineux (KT) :



DM en forme de tube de largeur et souplesse variables.

- Inséré dans une veine pour accéder au système vasculaire.
- Utilisé par voie périphérique ou centrale.

Pansement

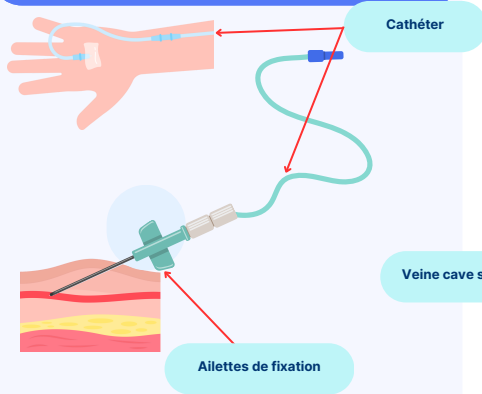
- protecteur et fixateur à l'émergence cutanée (visible pour surveiller inflammation/infection).
- opaque ou transparent pour stabiliser le cathéter.



Voies d'abord

Perfusion (≥ 15 min)

VOIE VEINEUSE PÉRIPHÉRIQUE



CATHÉTER VEINEUX PÉRIPHÉRIQUE (CVP) OU KT COURT

DMS insérés dans une veine superficielle par voie percutanée (faible calibre 22 à 24G), nécessité de respecter les débits préconisés en fonction des diamètres.

AVANTAGES

- Facilité et rapidité d'insertion
- Confort car moins invasif et permet plus de mobilité
- Polyvalence d'utilisation et durée de traitement courte
- Sécurité et facilité de la surveillance
- Coût-efficacité

CVP LONG OU MIDLINE

Placé dans la veine basilique, céphalique ou brachiale (longueur de 8 à 20 cm, diamètres de 4 à 5 F, voire jusqu'à 1 F pour les petites veines).

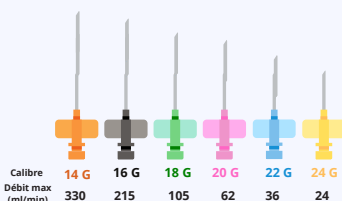
AVANTAGES

- Traitements non veinotoxiques
- Meilleure tolérance (diamètre réduit et débit sanguin supérieur)
- Alternative au KT court pour des perfusions IV de durée moyenne, évitant les changements fréquents.
- Adapté aux traitements de plus de 7 jours

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

Exemple de set de perfusion :
5 compresses NT stériles, 1 cathéter court 22 G, 1 perfuseur simple intégré une voie, 1 pansement adhésif transparent, 1 bouchon obturateur LL

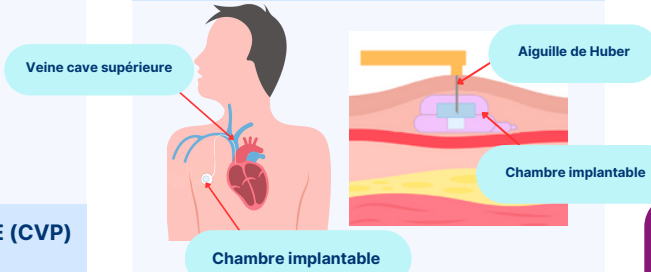
Les différents calibres des CVP



VOIE VEINEUSE CENTRALE

CHAMBRE IMPLANTABLE OU PAC (PORT-À-CATH®)

Petit boîtier placé sous la peau (généralement au niveau du thorax) et relié par un cathéter long à une veine de gros calibre (veine jugulaire ou sous-clavière) pour administrer des traitements injectables de longue durée.



AVANTAGES

- Facilite les perfusions de chimiothérapie et évite d'abîmer les veines.
- Peut rester plusieurs mois en place

CATHÉTER VEINEUX CENTRAL OU CVC

Les CVC sont utilisés plus rarement chez les personnes âgées, en raison notamment des risques majorés de thrombose et/ou d'infection.

AVANTAGES

- Permettent un accès à long terme pour l'administration de médicaments et traitements prolongés.
- Permettent des prélèvements sanguins fréquents sans multiples ponctions.
- Idéaux pour les soins intensifs nécessitant des débits élevés ou des produits irritants.

CVC À INSERTION PÉRIPHÉRIQUE OU PICC-LINE

Inséré par voie périphérique au niveau d'une veine du bras. L'extrémité distale est centrale, car placée à la jonction de la veine cave supérieure/oreillette.

AVANTAGES

- Administration continue de médicaments (semaines ou mois).
- Réduction du nombre de ponctions veineuses et donc d'irritation.
- Pose et retrait faciles en ambulatoire.

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

- Kit de cathétérisme : cathéter, guide métallique, aiguille, seringue, dilateur, et robinets à 3 voies.
- Matériel de perfusion, antiseptique, anesthésie et EPI.

VOIE SOUS-CUTANÉE



PERFUSION PAR VOIE SC

(/!\ PARTIQUE SOUVENT HORS AMM, SE RÉFÉRER AU RCP DU MÉDICAMENT CONCERNÉ)

Egalement appelée hypodermoclyse, est une méthode d'administration de médicaments ou de solutés directement dans le tissu sous-cutané (hypoderme). Utilisée en soins palliatifs ou en gériatrie, lorsque les voies orale et intramusculaire ne sont pas utilisables et/ou que l'abord veineux est compromis.

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

Cathéter court ou micro perfuseur (22 G « bleu » ou 24 G « jaune »), tubulure et poche de perfusion.

VOIE PÉRINERVEUSE

PERFUSION PAR VOIE PÉRINERVEUSE

Cette méthode consiste à administrer des anesthésiques locaux ou des analgésiques directement autour d'un nerf ou d'un groupe de nerfs pour bloquer la transmission de la douleur. Souvent utilisée pour les interventions chirurgicales des membres, les douleurs chroniques, et les douleurs post-opératoires.

AVANTAGES

- Contrôle précis de la douleur : permet une analgésie ciblée et efficace.
- Réduction des besoins en opioïdes : moins de risque de dépendance et d'effets secondaires.
- Mobilité améliorée : les patients peuvent souvent se mobiliser plus rapidement après une chirurgie.

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

- Cathéter périmerveux : un cathéter fin est inséré près du nerf cible.
- Pompe à perfusion : pour administrer le médicament de manière continue ou intermittente.
- Anesthésiques locaux : comme la lidocaïne ou la bupivacaïne.

AMM : autorisation de mise sur le marché, KT: cathéter, DMS : dispositifs médicaux stériles, CVP : cathéter veineux périphérique, CVC : cathéter veineux central, NT : non tissé, Fr : 1 French ou 1 charrière = 1/3 de millimètre, unité de mesure des cathéter de gros diamètre, G : Gauge utilisé pour les aiguilles et petits cathéters, plus le numéro de gauge est élevé, plus le diamètre de l'aiguille ou du cathéter est petit, LL : luer lock, RCP : résumé des caractéristiques concernées.

EPI : équipement de protection individuelle.

Modes d'administration

PERFUSEUR PAR GRAVITÉ

Perfusion ≥ 15 min



PERFUSION PAR GRAVITÉ

Il s'agit d'un mode d'administration où la perfusion est réalisée par gravité à partir d'un liquide placé en hauteur.

- Simple à utiliser et économique
- Débit contrôlé par clamp à roulette
- Risque de variation du débit (écart au débit ± 15 à 20 %)

DIFFUSEUR



Diffuseur portable ou pompe élastométrique

Diffuseur à débit multiple

Perfusion ≥ 30 min

PERFUSION PAR DIFFUSEUR

C'est un dispositif médical externe non implantable, stérile à usage unique, non programmable. Il existe des diffuseurs à coque souple ou à coque rigide. Il permet l'administration de façon continue de médicaments, de manière autonome

- Écart max au débit ≤ 15 %

SYSTÈME ACTIF ÉLECTRIQUE (SAE)

Pousse seringue électrique (PSE)

Pompe à perfusion



Perfusion ≥ 60 min

PERFUSION PAR SAE

Le SAE est un dispositif médical externe permettant d'administrer des traitements nécessitant un débit à précision sécurisée. L'administration se fait à l'aide d'un PSE ou d'une pompe à perfusion.

- Ecart max au débit ≤ 5 % (pompe), ≤ 3 % (PSE)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA PERTINENCE DES MODES DE PERFUSION À DOMICILE



Forfaits Perfadom

Les forfaits Perfadom, utilisés pour la perfusion à domicile, sont définis selon plusieurs catégories en fonction du mode d'administration et des besoins spécifiques du patient :



FORFAITS D'INSTALLATION

couvrent les coûts liés à la mise en place initiale de la perfusion.



PRESTATIONS INCLUSES

- Visite d'installation • Information technique apportée au malade et à ses proches sur le matériel • Fourniture au patient d'un livret de suivi • Vérification que la livraison est conforme à la prescription • Appel téléphonique à l'infirmier libéral dans les 48 à 72 heures • Rédaction d'un compte rendu écrit



FORFAITS D'ENTRETIEN INTERCURE

pour l'entretien entre les séances de perfusion.

FORFAIT DE CONSOMMABLES ET D'ACCESSOIRES POUR LA TRANSFUSION DE PRODUITS SANGUINS LABILES



spécifique aux transfusions sanguines.



FORFAITS DE SUIVI

concernent le suivi régulier et les ajustements nécessaires pendant la perfusion.



PRESTATIONS INCLUSES

- Fourniture et mise à disposition du matériel de perfusion au domicile du patient • Livraison des accessoires et consommables • Coordination du suivi du patient avec les médecins, le pharmacien d'officine, l'infirmier libéral et l'infirmier du prestataire • Compte rendu écrit de visite • Intervention en cas de panne : astreinte tel. 24/24h (sauf pour la gravité) • Récupération du matériel loué • Récupération des consommables non utilisés et non facturés avec traçabilité • Récupération des DASRI



FORFAITS DE CONSOMMABLES ET D'ACCESSOIRES

incluent les fournitures nécessaires pour la perfusion, comme les aiguilles, les cathéters, pansements, etc.

PRESTATIONS INCLUSES

BASE COMMUNE

- Produits nécessaires au branchement de la perfusion • Produits nécessaires au débranchement • Produits nécessaires à la reconstitution des médicaments • Essuie-main • Masque • Gants

AUTRES

- Selon la perfusion : pied et panier à perfusion, rampe de perfusion, aiguilles de Huber.... • Champ stérile, Compresse, Seringues, Ampoule NaCl • Film adhésif, Bouchon Luer-Lock

Messages clés : "Règles de facturation"

- Sur prescription établie par un médecin, ou un infirmier pour les forfaits 21, 22, 24 et 45.
- Facturation hebdomadaire à terme échu en ce qui concerne les forfaits de suivi et de consommables et d'accessoires.
- La facturation de ces forfaits n'entraîne aucune facturation complémentaire de matériel.
- Les prescriptions de médicaments hors AMM n'ouvrent pas droit à remboursement des Perfadom associés.

AMM : autorisation de mise sur le marché

POUR EN SAVOIR PLUS



07.



Facturation

Principes généraux

FACTURATION DE L'INSTALLATION

Forfaits d'installation (Perfadom 1 à 6)

FACTURATION DE L'ÉVENTUELLE 2ÈME SEMAINE DE PERFUSION

Forfait de suivi (sauf si Perfadom 6 déjà facturé) + forfait(s) de consommables et d'accessoires.

J

J+6

J+13

L'unité de facturation est la semaine (7 jours) sauf en cas de Perfadom 17. La date de début de traitement est le jour de la 1ère perfusion

FACTURATION DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE PERFUSION

Forfait de suivi (sauf si Perfadom 6 déjà facturé) + forfait(s) de consommables et d'accessoires

Une perfusion sur plusieurs jours sans changement de consommables **ne peut compter pour plusieurs perfusions**

MESSAGES CLÉS

- Si une période de 7 jours ou plus sépare deux perfusions d'une même cure ou de deux cures différentes, cette période intermédiaire ne peut pas être facturée.
- La prise en charge est accordée uniquement pour la durée prescrite des cures, et non pour la durée de mise à disposition du matériel, et à condition que la semaine considérée comporte au moins une perfusion.
- Une seule perfusion est comptabilisée dans les cas suivants :

Une injection de plusieurs produits dans un même site d'injection

Un produit unique injecté dans plusieurs sites

Est comptée dès lors qu'il y a un changement de consommables

= 1 perfusion



Cas pratique

Prescription de perfusion à domicile

FORMULAIRE DE PRESCRIPTION DE PERFUSION À DOMICILE (VILLE OU HÔPITAL)

COCHER LES CASES CORRESPONDANTES DU FORMULAIRE	PATIENT
Date de la prescription : 30/12/2023	Nom : _____ Prénom : _____
<input checked="" type="checkbox"/> Initiation d'une perfusion à domicile	Date de naissance : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Poids (en Kg) : _ _ _ _ _
<input type="checkbox"/> Renouvellement ou modification	N° d'assuré : _ Soins en rapport avec une ALD

IDENTITÉ DU PRESCRIPTEUR	STRUCTURE D'EXERCICE DU PRESCRIPTEUR (cabinet, éts ou centre de santé)
Nom : _____	Raison sociale : _____
Prénom : _____	Adresse : _____
Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	N° Finess géographique : _
Identifiant RPPS* : _ [voir notice]	N° AM*** : _
* (répertoire partagé des professionnels de santé)	** (fichier national des établissements Sanitaires et Sociaux) *** (numéro assurance maladie du prescripteur)

DESTINATAIRES et/ou OBJET	PATIENT	VILLE	HÔPITAL (HAD)
	<input checked="" type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2.1 Produit(s) à perfuser : Pharmacieur d'officine ou hospitalier	<input type="checkbox"/> 3 Hospitalisation à domicile (HAD)
		<input checked="" type="checkbox"/> 2.2 Prestation(s) et dispositifs médicaux : Prestataire ou Pharmacieur d'officine	
		<input checked="" type="checkbox"/> 2.3 Copie pour information : Infirmier libéral en charge des soins	

- Pour une perfusion « en ville », 4 exemplaires du formulaire sont édités et signés avec le coche de la case du destinataire correspondant (cf. 1, 2.1, 2.2, et 2.3 ci-dessus). Si la perfusion s'opère dans le cadre de l'HAD, 2 exemplaires sont édités et signés avec le coche de la case du destinataire correspondant (cf. 1 et 3 ci-dessus).
- Un patient qui nécessite des soins complexes et multidisciplinaires relève exclusivement de l'hospitalisation à domicile (HAD).
- Une chimiothérapie réalisée avec l'appui d'un prestataire doit se faire conformément aux dispositions de l'arrêté du 20.12.2004 fixant les conditions d'utilisation des anticancéreux injectables inscrits sur la liste « rétrocession » prévue à l'article L 5126-4 du code de la santé publique.

PRODUIT À PERFUSER n°1	Dénomination du produit - dosage (concentration), posologie (débit en ml/h ou mg/h), solvant, ...		Voie d'abord		Mode d'administration		
		(un médicament réservé à l'usage hospitalier et non inscrit à la liste dite « rétrocession » ne peut être administré à domicile que dans le cadre d'une HAD).		<input checked="" type="checkbox"/> Centrale (VC) :	<input checked="" type="checkbox"/> Gravité	<input type="checkbox"/> Diffuseur	<input type="checkbox"/> Système actif électrique
	Ceftriaxone 1g dilué dans 100 ml de NaCl 0,9% perfusion de 30 min deux fois par jour		<input type="checkbox"/> chambre implantable	<input type="checkbox"/> cathéter central	<input type="checkbox"/> cathéter central à insertion périphérique	<input type="checkbox"/> ambulateur	<input type="checkbox"/> fixe
	Durée d'administration d'une perfusion : (00 heure(s) et 30 minutes		<input type="checkbox"/> Péri-nerveuse	<input type="checkbox"/> Veineuse périphérique	<input type="checkbox"/> Sous-cutanée	En cas de remplissage sous l'égide d'un établissement de santé, cocher cette case : <input type="checkbox"/>	
	Nombre total de perfusions : 26	Fréquence de la ou des perfusions : 2 par 24h 13 jour	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien intercurse :		<input type="checkbox"/> Transfuseur (transfusion de produits sanguins labiles en Éts de transfusion sanguine)		
	Date de début de la cure : 30/12/2023	Date de fin de la cure : ou Durée de la cure : 13 jours	<input checked="" type="checkbox"/> cathéter central à insertion périphérique (PICC LINE)		Si le traitement est à perfuser SEUL, cocher la case : <input type="checkbox"/>		

PRODUIT À PERFUSER n°2	Dénomination du produit - dosage (concentration), posologie (débit en ml/h ou mg/h), solvant, ...		Voie d'abord		Mode d'administration		
		(un médicament réservé à l'usage hospitalier et non inscrit à la liste dite « rétrocession » ne peut être administré à domicile que dans le cadre d'une HAD).		<input type="checkbox"/> Veineuse centrale (VC) :	<input type="checkbox"/> Gravité	<input type="checkbox"/> Diffuseur	<input type="checkbox"/> Système actif électrique
	Durée d'administration d'une perfusion : (_____ heure(s) et _____ minutes		<input type="checkbox"/> chambre implantable	<input type="checkbox"/> cathéter central	<input type="checkbox"/> cathéter central à insertion périphérique	<input type="checkbox"/> ambulateur	<input type="checkbox"/> fixe
	Nombre total de perfusions : _____	Fréquence de la ou des perfusions : _____ par... _____ jour	<input type="checkbox"/> Péri-nerveuse	<input type="checkbox"/> Veineuse périphérique	<input type="checkbox"/> Sous-cutanée	En cas de remplissage sous l'égide d'un établissement de santé, cocher cette case : <input type="checkbox"/>	
	Date de début de la cure : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Date de fin de la cure : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ ou Durée de la cure : _____ jours	<input type="checkbox"/> Entretien intercurse :		<input type="checkbox"/> Transfuseur (transfusion de produits sanguins labiles en Éts de transfusion sanguine)		
			<input type="checkbox"/> VC sauf PICC LINE		Si le traitement est à perfuser SEUL, cocher la case : <input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/> cathéter central à insertion périphérique (PICC LINE)				

COMMENTAIRE PRESCRIPTEUR
Pour l'IDE libéral(e) :
<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du pansement et changement de stabilisateur tous les 7 jours • Surveillance d'une perfusion supérieure à 8h, autant de passage que nécessaire de jour comme de nuit

AUTRE CURE(S) de PERF ou NPAD
<p>A la connaissance du prescripteur, le patient a-t-il bénéficié « en ville » d'une cure de perfusion à domicile ou de nutrition parentérale à domicile (NPAD) dans les 26 dernières semaines ?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p>Si oui, si la (ou les) présente(s) perfusion(s) s'opère(-nt) « en ville », un forfait dit de seconde installation pourra être pris en charge dans la limite d'un forfait de seconde installation par forfait de première installation, sauf proximité immédiate de l'installation antérieure.</p>
<p>Le patient a-t-il une cure de perfusion à domicile ou de nutrition parentérale à domicile en cours « en ville » ?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p>Si oui, si la (ou les) présente(s) perfusion(s) s'opère(-nt) « en ville », le forfait d'accessoires et de consommables prendra en compte l'ensemble des perfusions réalisées en fonction du mode d'administration.</p>

Si d'autres cures de produits sont prescrites, compléter par un ou d'autre(s) formulaire(s).

Signature : _____



Cas pratique

Analyse de l'ordonnance

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE L'ORDONNANCE

1

Informations relatives à l'identité du patient

2

Informations relatives à l'identité du prescripteur et l'établissement

3

Informations relatives aux professionnels destinataires : Ville ou Hôpital

4

Informations relatives aux médicament(s)/solvant(s)/débit/posologie

5

Informations relatives à la voie d'abord et mode d'administration

6

Informations relatives à la fréquence d'administration et durée de traitement

CHECK-LIST : CAS PRATIQUE CEFTRIAXONE



La bonne posologie :

Ceftriaxone 1g x2/j --> Posologie standard (recommandation SPILF 2024)



Le bon diluant :

Compatibilité et stabilité physico-chimique de la ceftriaxone avec le NaCl



Le bon mode d'administration :

Perfusion par gravité (conformité de la durée de perfusion, stabilité, fréquence d'administration)



La bonne voie d'abord :

Pertinence et conformité de la voie d'abord au mode d'administration



Le bon matériel commandé :

Pertinence et conformité de la voie d'abord au kit de DM commandé

POUR VOUS AIDER

Voir le guide des bonnes pratiques
PERFADOM - RésOmédit



Cas pratique

Produits de santé à commander en vue de la dispensation

Produits de santé attendus par l'IDE selon la durée de l'ordonnance du cas (13 jours) :

Médicament et solvant



x 26

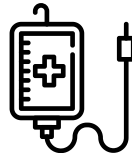
Ceftriaxone 1 g IV



x 26

NaCl 0,9 %
pour diluer le médicament

Dispositifs médicaux



Perfuseur à gravité
Comprenant une chambre compte-gouttes

Quantité à définir avec le prescripteur et/ou l'IDE (à changer au maximum tous les 4 jours)

Autre matériel attendu

à l'installation

Pied à perfusion



Inclus dans
Perfadom 6

Support pour perfusion pour maintenir la poche en hauteur

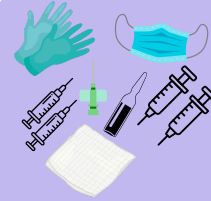
Pour la durée de l'ordonnance



x 26

Set de
perfusion sur
PICC-LINE

1 fois par semaine



x 1

Set d'entretien
sur PICC-LINE
(Inclus dans
Perfadom 22)

Pour la réalisation de la réfection du pansement et changement du pansement stabilisateur du PICC-LINE

Le set de perfusion sur PICC-LINE

Un blister stérile contient :

- 1 carré absorbant 30 x 20 cm,
- 2 masques de soins (non-tissés, élastiques sans latex),
- 1 bandelette adhésive double 100 mm,
- 1 champs imperméables absorbants 30 x 45 cm,
- 2 paires de gants d'examen nitrile (non poudré, taille M),
- 1 champ imperméable absorbant (45 x 50 cm),
- 15 compresses en non-tissé (7,5 x 7,5 cm),
- 1 seringue 3 pièces Luer Lock (20 ml),
- 1 aiguille hypodermique (18G 1/2),
- 2 ampoules de NaCl 0,9% (10 ml) pour rinçage et purge,
- 1 valve bidirectionnelle
- 1 pansement pour la fixation du cathéter,
- 1 pansement adhésif transparent (10 x 12,5 cm),
- 1 sac à déchets.

Ne contient pas le dispositif PICC-LINE, qui est posé à l'hôpital ou en clinique.

Le set d'entretien sur PICC-LINE

Un blister stérile contenant :

- 1 carré absorbant
- 2 masques de soins
- 1 charlotte
- 1 bandelette adhésive double
- 1 champ absorbant imperméable
- 2 gants d'examen nitrile manchettes retournées
- 1 champ absorbant imperméable
- 10 compresses en non tissées
- 2 gants d'examen nitrile manchettes retournées
- 5 compresses en nontissé
- 1 seringue 3 pièces 20ml Luer lock
- 1 aiguille 18G 1 1/2*
- 1 ampoule 20ml de NaCl à 0,9% pour rinçage et purge
- 1 valve bidirectionnelle
- 1 pansement de fixation
- 1 pansement transparent

POUR ALLER PLUS LOIN

La composition des kits est fixée par la LPPR
LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS REMBOURSABLES
sur www.ameli.fr
document remis à jour chaque mois

Messages clés :

- Il est indispensable d'utiliser le kit de matériel adapté à la voie d'abord choisie pour la perfusion
- La facturation des forfaits n'entraîne aucune facturation complémentaire de matériel

POUR EN SAVOIR PLUS



11.



Cas pratique

Choix des forfaits Perfadom appropriés

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE L'ORDONNANCE PERMETTANT LA FACTURATION

Les informations en **4** **5** **6** permettent de déduire les forfaits à facturer

selon l'ordonnance du cas pratique de Ceftriaxone : 1g x2/j pendant **13 jours** par **voie centrale** (PICC-LINE) par **gravité**

Les 7 premiers jours

Les 6 derniers jours

1x Perfadom 6 instal et suivi, Gravité
Code LPP : 1172619

1x Perfadom 19 forfait hebdo, consommables gravité, 2 perf/j
Code LPP : 1143279

1x Perfadom 22 entretien-VC-PICC-LINE
Code LPP : 1170419

12x Perfadom 17 forfait consommables, gravité < 15/28j
Code LPP : 1185160

NB :

Le forfait 6 d'installation et de suivi est facturé par le pharmacien ou prestataire qui installe le pied de perfusion à domicile

Message clé :

La facturation de ces forfaits n'entraîne aucune facturation complémentaire de matériel

POUR ALLER PLUS LOIN

- Memo_perfadom_tarifs DRSM IDF-2023
- Liste des produits et prestations remboursables (LPP) - Version au 7 octobre 2024



Assurance Maladie

TARIFS DES FORFAITS PERFADOM AU 15/02/2023

N°forfait	Type de forfait	Mode d'entretien	Code LPP	Désignation	Tarifs Forfait TTC
1	Installation	SA*	1170402	Perfusion à domicile, forfait instal, syst xcf filé-triple, PERFADOM 14 SA-BLEC	37,20
2	Installation	SA	1185040	Perfusion à domicile, forfait instal, système actf élec, PERFADOM 14 SA-ELEC	34,86
3	Installation	SA	1185070	Ref à dom, forfait rempli par IS, syst actf élec, PERFADOM 14 ENPLU-SA-ELEC	34,86
4	Installation	DIPRZSUUR	1164778	Perfusion à domicile, forfait instal, d'usage, PERFADOM 12 019F	228,97
5	Installation	DIPRZSUUR	1181108	Perfusion à domicile, forfait instal, d'usage, PERFADOM 12 019F	205,33
6	Installation	GRAVITE	1172619	Perfusion à domicile, forfait instal et suivi, gravité, PERFADOM 12 019F	46,79
7	Soins	SA	1170306	Perfusion à domicile, forfait hebdo ou qu, système actf, PERFADOM 14 SA-BLEC	206,75
8	Soins	DIPRZSUUR	1170405	Perfusion à domicile, forfait hebdo ou qu, d'usage, PERFADOM 12 019F	46,79
17	Consommables et accessoires	SA	1169470	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ15	35,72
18	Consommables et accessoires	SA	1180401	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ15	71,44
19	Consommables et accessoires	SA	1120264	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ15	269,74
20	Consommables et accessoires	SA	1187949	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ17	246,81
21	Consommables et accessoires	SA	1169675	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ17	467,20
22	Consommables et accessoires	SA	1134211	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ17	355,23
23	Consommables et accessoires	SA	1150285	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, système actf, perf/j, PERFADOM 12 C-SANJ17	337,20
24	Consommables et accessoires	DIPRZSUUR	1150223	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, d'usage, perf/j, PERFADOM 12 C-DIPRZSUUR	31,27
25	Consommables et accessoires	DIPRZSUUR	1123448	Ref à dom, forfait hebdo-consum-access, d'usage, perf/j, PERFADOM 12 C-DIPRZSUUR	42,55

* Système actf

Lexique

Termes médicaux et éléments de vocabulaire

BOUCLE DE CONFORT

Partie de la tubulure d'un dispositif de perfusion positionnée sur le patient pour son confort et pour limiter le risque de traction du cathéter lors de la mobilisation du patient.

BOUCLE DE SÉCURITÉ

Partie de la tubulure d'un dispositif de perfusion volontairement placée en dessous du niveau de l'accès vasculaire du patient afin de piéger l'air et de prévenir le risque d'embolie gazeuse.

CONTENANT

Se dit de la poche souple ou semi-rigide, du flacon verre, de la seringue ou du diffuseur dans lequel (laquelle) la solution médicamenteuse est préparée en vue d'être administrée.

LIGNE PRINCIPALE

Elle est reliée au dispositif d'accès veineux du patient (cathéter à émergence cutanée ou une chambre implantable) via une voie périphérique ou centrale. Ce dispositif peut rester en place jusqu'à 7 jours, en fonction de l'état clinique du patient (comme l'état local du site de ponction et la température du patient) et conformément aux recommandations du fabricant.

LIGNE SECONDAIRE

Elle est raccordée à la ligne principale, par l'intermédiaire d'un robinet 3 voies, d'un prolongateur multi-voies ou d'une rampe de robinets. Elle est utilisée lorsqu'il y a d'autres produits administrés de façon intermittente sur de courtes durées ou de façon continue par pompe ou pousse seringue.

LPPR

La LPPR (Liste des Produits et Prestations Remboursables) permet la facturation des dispositifs et prestations remboursés par l'Assurance Maladie. Elle inclut :

- ✓ dispositifs médicaux pour traitements, matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements,
- ✓ orthèses et prothèses externes, dispositifs médicaux implantables, implants d'origine humaine et greffons tissulaires,
- ✓ véhicules pour handicapés physiques, dispositifs médicaux invasifs.

LUER

Système de connexion avec un embout conique mâle ou femelle, spécifique de la connectique de l'abord parentéral (norme 80369-7)

LUER LOCK

Embout conique mâle ou femelle muni d'un pas de vis, la connexion se faisant par emboîtement puis vissage.

LUER SLIP

Embout conique mâle ou femelle dont la connexion se fait par emboîtement de l'embout mâle dans l'embout femelle.

NÉCESSAIRE POUR PERFUSION

Se dit du perfuseur encore appelé trousse à perfusion, appareil pour perfusion, ou dispositif pour perfusion, il est constitué de : tubulure, perforateur, prise d'air et d'une chambre compte-gouttes.

PERFUSION COMPLEXE

Technique de perfusion associant dans le montage des systèmes passifs par gravité (perfuseurs, régulateurs de débit, diffuseurs portables) et des systèmes actifs nécessitant une énergie électrique pour fonctionner (pompes, poussettes, seringues électriques).

PERFUSION SIMPLE

Technique de perfusion qui repose sur un assemblage de DM fonctionnant sur le principe de gravité.

PHEV

Prescription hospitalière exécutée en ville. Les PHEV sont des ordonnances de médecins hospitaliers réalisées hors de l'hôpital. Elles sont incluses dans le budget des soins de ville, et leur enjeu principal est la régulation des dépenses.

TRONC COMMUN

Partie de la tubulure d'un dispositif de perfusion dans laquelle les médicaments administrés se mélangent au sein du solvant vecteur de perfusion.

VALVE

Une valve est un dispositif de perfusion de forme cylindrique permettant un accès direct à la voie veineuse et assurant son obturation automatique (système clos), existe seule ou intégrée et fixe dans un montage (sur un robinet à 3 voies, une rampe, ou une tubulure).

VALVE BIDIRECTIONNELLE

Autorise l'injection et l'aspiration.

VALVE UNIDIRECTIONNELLE

Injection dans 1 seul sens, vers le patient, selon la pression d'ouverture de la valve, on distingue les valves anti-retour et les valves anti-siphon.

VOIE D'ABORD

Voie d'accès, peut être veineuse périphérique, veineuse centrale, sous-cutanée, ou péri nerveuse.

VOLUME RÉSIDUEL

Volume de médicaments restant dans la tubulure à l'arrêt de la perfusion, qui ne sera pas administré au patient en cas d'absence de rinçage de la tubulure.

RÉFÉRENCES

- Mémo Perfadom Prestataires - DRSM Ile-de-France - Service communication - septembre 2022
- Perfusion à domicile - Réglementation et délivrance des produits et prestations - URPS Pharmaciens Pays de la Loire - Mars 2019
- Indicateur : Prescriptions hospitalières exécutées en ville (PHEV) de systèmes de perfusion à domicile (PERFADOM)-Agence Régionale de santé Ile de France, Assurance Maladie- 2022
- Adams DZ, Little A, Vinsant C, Khandelwal S. The Midline Catheter: A Clinical Review. The Journal of Emergency Medicine. 2016;51(3):252-8.
- Pharmacie clinique et dispositifs médicaux, Anepc, Gilles Aulagner, Pierrick Bedouch, Valérie Sautou, Elsevier Masson, 2023.
- Liste des produits et prestations remboursables (LPP) - Assurance Maladie- Version au 7 octobre 2024
https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/LPP_07-10-2024.pdf
- Guide de bonnes pratiques Perfadom - Résomédit septembre 2024

Remerciements

Rédacteur

Dr Sara CHABOUNI - OMEDIT île de France

Relecteurs

OMEDIT île de France

Dr Léa Boissinot
Dr Hélène Eychenié

DRSM île de France

Dr Dominique Augier-Litzelmann
Dr Muriel Guerrier
Dr Olivier Le Bris

Retrouvez une

FAQ



et



des Cas pratiques

PERFADOM

ET POUR ALLER PLUS LOIN

Rendez-vous à la
page Perfadom sur
omedit.fr



*et devenir des experts
du Perfadom*



omedit.idf@aphp.fr
01 40 27 50 01

omedit
ÎLE-DE-FRANCE

